



Accueil / Vos services / [Gestion des déchets](#)

GESTION DES DÉCHETS

COLLECTES DES DÉCHETS

La compétence « collecte et traitement des déchets » est exercée par COVALTRI 77 pour l'ensemble des communes de l'agglomération. Ce syndicat met en œuvre différents modes de collecte selon votre zone de résidence.

- **Calendrier de collecte et consignes de tri de la commune :** [ici](#)

Pour vos demandes de bacs, problèmes de collecte ou toute autre demande, une seule adresse: contact@covaltri77.fr

- **Triez vos déchets :**

Pour tout savoir sur le tri des déchets, une vidéo de quelques minutes vous explique comment bien faire: <https://www.dailymotion.com/video/xfsvnyh>

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

COVALTRI77 organise la collecte des ENCOMBRANTS SUR APPEL sur les 84 communes de son territoire

La collecte s'effectue avec des camions traditionnels et deux équipiers de collecte.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Par téléphone : 0 801 902 477

Sur la plateforme internet : encombrants-covaltri77.com

Les encombrants sont à déposer sur la voie publique dans la limite de 1m3 par foyer fiscal, à la date communiquée lors de votre inscription.

Toutes les informations sur la collecte des encombrants : [ici](#)

CALENDRIER COLLECTE

:



POUR LES COLLECTES DES BACS

- Du matin : sortir les conteneurs **LA VEILLE AU SOIR.**
- De l'après-midi : sortir les conteneurs **AVANT 11 HEURES.**

INSCRIPTIONS ENCOMBRANTS
www.encombrants-covaltri77.com
0 801 902 477

Jours fériés
1er janvier et 25 décembre
Pensez à consulter les jours de rattrapages.
Les collectes sont assurées normalement les autres jours fériés.



PanneauPocket
Suivez l'actualité et les alertes de Covaltri77 avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr
Disponible gratuitement sur

MÉRY-SUR-MARNE

2025

JANVIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

ORDURES MÉNAGÈRES
CHAQUE VENDREDI
matin

LES EMBALLAGES
LUNDI après-midi
en semaine IMPAIRE

VÉGÉTAUX
CHAQUE MERCREDI
après-midi

**COLLECTES ROBOTISÉES
PRÉSENTEZ CORRECTEMENT
VOS BACS !**



ATTENTION !
Un bac mal présenté, non conforme et non pucé ne sera pas collecté !

CONSULTEZ l'ensemble des consignes de collecte sur www.covaltri77.fr

MÉRY-SUR-MARNE

Vente de composteurs :
inscription sur
www.covaltri77.fr



COMPACTEZ VOS DÉCHETS
MAIS NE LES
IMBRIQUEZ PAS



Déposez vos emballages en VRAC

TOUS LES EMBALLAGES SE RECYCLENT

Les emballages en plastique (polystyrènes, bidons, pots, etc), les emballages en métal (aérosols, les gourdes, etc), les cartons, les briques alimentaires et les papiers.



LES SACS SONT INTERDITS !



AVRIL

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

REPRISE DES DÉCHETS VERTS

ORDURES MÉNAGÈRES
CHAQUE VENDREDI
matin

LES EMBALLAGES
LUNDI après-midi
en semaine IMPAIRE

VÉGÉTAUX
CHAQUE MERCREDI
après-midi



UN BAC VÉGÉTAUX PAR FOYER

TONTES > TAILLES > FEUILLES

DU 1^{ER} AVRIL AU 30 NOVEMBRE
ce bac sera ramassé 1 fois par semaine à l'emplacement habituel.

Couvercle fermé.
Vrac à côté du bac interdit.
Pas de branche de plus de 80cm de long et 5cm de diamètre.



Pensez au compostage !

Où sont les bornes à vêtements ?
www.refashion.fr

Tous les vêtements homme, femme et enfant, le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux), les chaussures et articles de maroquinerie.

MÉRY-SUR-MARNE

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Papiers sales, mouchoirs, restes alimentaires*, couches-culottes, articles d'hygiène.

* Sauf pour les zones expérimentales



INTERDITS !
Encombrants, déchets toxiques, piles, médicaments ou végétaux.

UN DOUTE ? CONTACTEZ NOUS !

JUILLET

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1	2	3	4	5	6 27
7	8	9	10	11	12	13 28
14	15	16	17	18	19	20 29
21	22	23	24	25	26	27 30
28	29	30	31			31

AOÛT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10 32
11	12	13	14	15	16	17 33
18	19	20	21	22	23	24 34
25	26	27	28	29	30	31 35

SEPTEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7 36
8	9	10	11	12	13	14 37
15	16	17	18	19	20	21 38
22	23	24	25	26	27	28 39
29	30					

LE VERRE (Verre de couleur + incolore)

Recyclable à l'infini !



En verre, uniquement les bouteilles, bocaux et flacons de parfum se recyclent !



Interdits (à déposer en déchèterie) : verre, faïence, plat en verre, ampoules et miroir.

INTEMPÉRIES - NEIGE : Si votre bac n'a pas été collecté, consultez toutes les informations concernant votre commune sur notre site internet, facebook ou Panneau Pocket !

Mois de collecte des encombrants dans votre commune : **FÉVRIER, MAI, AOÛT, NOVEMBRE**
Veillez à vous inscrire à l'avance !

INSCRIPTIONS ENCOMBRANTS
Prise de contact par les moyens suivants :
www.encombrants-covaltri77.com
0 801 902 477

OBJETS AUTORISÉS
Les ferrailles, les meubles, les palettes démontées et découpées de bois, les matelas et sommiers, les portes et fenêtres exempts de vitrage, les jouets en bois et plastique (vélo,...).

Limitation par point de collecte :
Limitation à 1m3 maximum par point de collecte : chaque objet doit mesurer moins de 2,5m et ne pas peser plus de 25 kg.

Seules les personnes inscrites seront collectées.

Tout dépôt hors inscription sera considéré comme un dépôt sauvage.

OCTOBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5 40
6	7	8	9	10	11	12 41
13	14	15	16	17	18	19 42
20	21	22	23	24	25	26 43
27	28	29	30	31		44

NOVEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3	4	5	6	7	8	9 45
10	11	12	13	14	15	16 46
17	18	19	20	21	22	23 47
24	25	26	27	28	29	30 48

DÉCEMBRE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7 49
8	9	10	11	12	13	14 50
15	16	17	18	19	20	21 51
22	23	24	25	26	27	28 52
29	30	31				

ATTENTION ! FIN DE COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

LES INTERDITS AUX ENCOMBRANTS! À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE
Sanitaires, gros électroménagers, vitres, miroirs, gravats, déchets toxiques (peintures, solvants, pesticides), portes-fenêtres, objets électriques et électroniques, pneus, grands cartons, grillages.

Pour tous renseignements :
01 60 44 40 03
www.smitom-nord77.fr

Horaires des déchèteries

Bailly Romainvilliers, Nanteuil-lès-Meaux, Coulommiers et Monthyon	Du lundi au vendredi : 10h-17h45 Samedi : 09h-17h45
Jouy-sur-Morin	Lundi, mercredi et vendredi : 14h-17h45 Mardi et jeudi : 09h-11h45 Samedi : 09h-17h45
Ocquerre	Lundi mercredi et vendredi : 10h-17h45 Mardi : 09h-11h45 Jeudi : 14h-17h45 Samedi : 09h-17h45
Saâcy-sur-Marne	Lundi et mercredi : 10h-17h45 Mardi : 14h-17h45 Jeudi et vendredi : 09h-11h45 Samedi : 09h-17h45

Le dimanche : toutes les déchèteries vous accueillent de 09h à 11h45
ATTENTION du 1er novembre au 28 ou 29 février (horaires d'hiver), toutes les déchèteries ferment à 16h45 au lieu de 17h45.
Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

COMPOSTEURS

COVALTRI propose aux particuliers d'acquies des composteurs individuels, leur permettant de transformer déchets verts et fermentescibles en compost. En savoir +

Cette offre est exclusivement réservée aux particuliers résidant sur le territoire du SMITOM du nord Seine et Marne (la présentation d'un justificatif de domicile vous sera exigée lors du

retrait).

DÉCHÈTERIES

Tous les particuliers habitant une des communes situées sur le territoire du SMITOM peuvent se rendre dans toutes les déchèteries du syndicat, munis de leur carte d'accès, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 1 an (factures EDF, téléphone...) ou d'un avis d'impôts (de moins d'un an). Désormais les justificatifs peuvent être présentés de manière dématérialisée grâce à votre smartphone.

- [Les 12 déchèteries du territoire](#)
- [Les déchets concernés](#)

**Le SMITOM du Nord Seine et Marne est le syndicat intercommunal en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés des 166 communes adhérentes du nord du département. [En savoir+](#)*

MAIRIE DE MÉRY-SUR-MARNE

7, route Jean de la Fontaine
77730 MERY-SUR-MARNE
09.63.54.84.91

Nous contacter

